



LE POLE JUDICIAIRE DE LA GENDARMERIE NATIONALE



Le Pôle judiciaire de la gendarmerie nationale (PJGN) est une structure qui regroupe en son sein trois grandes entités :

- l'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale (IRCGN), laboratoire de criminalistique ;
- le Service central de renseignement criminel (SCRC / STRJD) ;
- le Centre de lutte contre les criminalités numériques (C3N).

L'intégration du nouveau site du PJGN à Pontoise durant le premier semestre 2015 permettra à la gendarmerie nationale de disposer d'un outil moderne et adapté pour relever les défis du 21^e siècle dans les domaines de la police judiciaire et des nouvelles technologies.

PARTENARIATS



La gendarmerie nationale est membre fondateur du CECyF (Centre Expert contre la Cybercriminalité Française), association visant à développer des actions partenariales de R&D et de prévention. Le CECyF regroupe des administrations, des industriels et des établissements d'enseignement et de recherche.

<http://www.cecycf.fr/>



La gendarmerie est créateur et co-organisateur du Forum International de la Cybersécurité (FIC), qui réunit chaque année sur 2 jours à Lille plus de 3500 décideurs et experts.

<http://www.forum-fic.com/2015/>

CONTACTS

Pour aller plus loin
ou obtenir de
l'information :

[www.gendarmerie.
interieur.gouv.fr](http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr)



EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ LE 17

Votre point de contact local ?

Selon la gravité de votre incident, ce point de contact local sera en mesure de faire intervenir des enquêteurs spécialisés en cybercriminalité.

COORDONNÉES DE VOTRE CONTACT LOCAL

GENDARMERIE NATIONALE

LA GENDARMERIE S'ENGAGE

LA LUTTE CONTRE LES CYBER MENACES



Conception et Impression : Service de diffusion de la gendarmerie à Limoges - S0G 14-xxxx-xxxx



MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR



LES MOYENS DE LA GENDARMERIE SONT COORDONNÉS AU NIVEAU NATIONAL PAR LE **COORDINATEUR GENDARMERIE POUR LES CYBERMENACES**

Une approche transversale : ANTICIPATION, PRÉVENTION, RÉPRESSION

ANTICIPATION

RENSEIGNEMENT OPÉRATIONNEL ET R&D

PRÉVENTION

INFORMATION ET SENSIBILISATION

RÉPRESSION

POLICE JUDICIAIRE

ÉCHELON TERRITORIAL

Un réseau cohérent, expérimenté et qui poursuit sa montée en puissance dans le domaine cyber

Au niveau départemental, au sein des Centres d'opérations et de renseignement de la gendarmerie (CORG), une centaine de gendarmes déjà formés à l'exploitation du renseignement en source ouverte explorent le net en quête d'informations qui orientent l'action de la gendarmerie.

→ Des actions de prévention-sensibilisation sont conduites par les BPDJ (brigades de prévention de la délinquance juvénile) auprès des jeunes publics. Les référents Intelligence économique et Sûreté interviennent auprès des entreprises sur le thème de la cybersécurité.

→ La gendarmerie dispose d'un réseau de près de 1800 gendarmes « Enquêteurs Technologies numériques (NTECH) » ou « Correspondants NTECH » répartis dans les brigades territoriales et unités de recherches. La gendarmerie a mis en place des groupes d'investigations Cyber dans les 7 sections de recherches chefs-lieux de Juridictions interrégionales spécialisées (JIRS). Cet ensemble constitue un véritable réseau territorial chargé de la lutte contre la criminalité liée aux technologies numériques (Réseau NTECH).

ÉCHELON NATIONAL

Un échelon doté d'une expertise technique de haut niveau et chargé de la coordination du réseau territorial

La Sous-direction de l'anticipation opérationnelle anime et coordonne l'action des Centres d'opérations et de renseignement de la gendarmerie (CORG). Le Centre de lutte contre les criminalités numériques (C3N), rattaché au Pôle judiciaire de la gendarmerie nationale, effectue une analyse et un suivi des phénomènes cybercriminels, notamment en vue d'identifier les phénomènes émergents.

→ Le pilotage et l'animation des réseaux de référents Intelligence économique et référents sûreté sont assurés respectivement par la Sous-direction de l'anticipation opérationnelle (SDAO) et la sous-direction de la sécurité publique et de la sécurité routière (SDSPSR).

→ Le Centre de lutte Contre les Criminalités Numériques (C3N) est chargé de l'animation et de la coordination du réseau territorial NTECH de la gendarmerie. Il met en œuvre des capacités d'investigation d'initiative sur Internet.

DES PARTENARIATS VARIÉS

pour amplifier l'action conduite par la gendarmerie et le ministère

Les équipes d'experts de l'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale conduisent des projets de R&D avec des acteurs académiques et industriels afin de développer les moyens de lutte contre la cybercriminalité.

→ La gendarmerie co-pilote avec l'État-major des armées le Réseau cyberdéfense de la réserve citoyenne qui vise à promouvoir dans la société civile la politique de cyberdéfense et mène dans les territoires des actions de sensibilisation. Des actions de prévention sont menées avec des partenaires externes au travers du CECyF sur les phénomènes cybercriminels majeurs identifiés par le C3N et la SDAO.

→ Le C3N est en liaison opérationnelle avec les autres services ministériels spécialisés dans la lutte contre la cybercriminalité dont l'OCLCTIC et la BEFTI. Il intervient également sur des enquêtes internationales en liaison avec Europol/EC3 et Interpol.